Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-200067072-20251205-BC_2025_12_N136-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Bureau Communautaire
Séance du 3 décembre 2025 – 13 heures 30

Le Bureau Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon

PRÉSENTS : Jacques EDERN, Gildas BERNARD, Stéphane CLOAREC, Éric LE BOUR, Jean-Noël EDERN, Bernard FLOCH, Odile THUBERT-MONTAGNE, Aline CHEVAUCHER, Bernard LE PORS, Éric PENNEC, Jacques PONTU, Éric GRALL lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU : DGS et Véronique GUYONVARCH : DGA.

ABSENTS EXCUSÉS : Anne BESCOND, Patrick GUEN.

Date de la convocation : 27 novembre 2025 **Date d'affichage :** 27 novembre 2025	**Membres du Bureau :** En exercice : 14 Présents : 12 Votants : 12		**Présidence de séance :** Jacques EDERN **Secrétaire de séance :** Gildas BERNARD
Numéro d'ordre BUR-2025-12-N136	**Nomenclature** 9.1	**Rapporteur** Jacques EDERN	**Chef de projet :** Morgane BEAUDOUARD-CONSEIL
CHARTE DE TERRITOIRE : HAUT-LEON COMMUNAUTE – Un Bout de Bretagne Intense			
Axe : Transition Économique	**Enjeu : Affirmer la destination touristique**		**Action : Mettre en valeur le potentiel touristique**

Objet : Vente de produits « Office de Tourisme du Léon »

Jacques EDERN, Président, informe que pour répondre aux demandes régulières du public, il est proposé de vendre de nouveaux produits dans les Bureaux d'Accueil de l'Office de Tourisme du Léon à savoir les 3 livrets naturalistes et la prestation « sac à dos Kavadenn ».

Après avoir entendu le Rapporteur ;

DÉLIBERATION

Le Bureau Communautaire, après avoir délibéré, décide, d'autoriser le Président à signer la convention pour la vente à l'OT du Léon.

Présents	**12**
Pouvoirs	**0**
Votants	**12**
Pour	**12**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Jacques EDERN

Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD